

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE 1914-1918

par [Alain Girod](#)

LE ROLE DU SERVICE DE SANTÉ

Le service de santé en campagne a pour rôle :

1. mise en application des mesures d'hygiène et de prophylaxie ;
2. prodiguer les soins aux troupes en cantonnement et en marche ;
3. relever, donner les premiers soins, transporter et évacuer les blessés ;
4. hospitaliser sur place les blessés légers, et les malades, voire les évacuer ;
5. remplacer les personnels sanitaires, réapprovisionner en matériel les corps de troupe et les formations sanitaires.



Ambulance chirurgicale automobile

SA COMPOSITION EN PERSONNEL

Chaque Quartier Général dispose de " son " personnel et de matériel adapté à son importance : médecins, infirmiers, véhicules divers.

Aux corps de troupe de chaque Arme sont adjoints un certain contingent sanitaire réparti comme suit :

- INFANTERIE (par bataillon) :
 - 1 médecin d'active, 1 médecin auxiliaire (souvent un étudiant en médecine), 4 infirmiers, 1 voiture à bras à deux roues utilisée sur le front pour recueillir blessés et morts, 8 brancards et des pansements pour 650 hommes. Les brancardiers sont des hommes de la clique et parmi les infirmiers, rarement de formation hospitalière, l'on rencontre très souvent des prêtres.
- CAVALERIE (par régiment) :
 - 3 médecins, 4 infirmiers, 2 voiturettes légères à deux roues, 4 brancards, pansements pour 200 hommes.
- ARTILLERIE (pour 3 batteries) :
 - 1 médecin d'active, 1 médecin réserviste, 4 infirmiers, 1 voiture légère à deux roues à un cheval, pansements pour 200 hommes.
- GENIE (par compagnie) :
 - 2 médecins auxiliaires, 1 infirmier, pansements pour 70 hommes.



Poste de secours près de la ferme de Navarin

A tout ceci s'ajoute, pour les troupes en marche ou en cantonnement, du personnel et du matériel " d'ambulance " répartis ainsi :

- AMBULANCE D'INFANTERIE :
- 4 médecins, 1 pharmacien, 2 officiers d'administration, 30 infirmiers, un nombre variable de mulets de cacolets pour le transport sur " chaise " de deux blessés, plusieurs voitures d'ambulance hippomobiles à 4 ou 6 roues.
- AMBULANCE DE DIVISION :
- 6 médecins, 2 officiers d'administration, 140 infirmiers, 17 mulets de cacolet et 21 voitures hippomobiles.
- AMBULANCE DE CORPS D'ARMÉE :
- 9 médecins, 2 officiers d'administration, 4 ministres des cultes, 210 infirmiers, 22 mulets de bât et 27 voitures à quatre roues pour le transport sur route des blessés jusqu'à l'ambulance la plus proche.

LES HÔPITAUX

En temps de Paix, il existe deux catégories d'hôpitaux : les hôpitaux civils (municipaux ou départementaux) auxquels s'ajoutent les cliniques privées et les hôpitaux militaires dans les grandes villes de garnisons, les camps, ceux-ci gérés par le service de santé de l'armée.

En période de guerre la création de nouvelles structures s'imposent pour accueillir les blessés et malades des grandes unités mobilisées qui composent les Armées en Campagne.



Hôpital temporaire n° 16, à Royallieu (60)

C'est donc une véritable organisation qui s'impose et la création de structures venant se reposer sur l'existant et le complétant: les hôpitaux temporaires se structurent pour la durée du temps de guerre en deux grandes catégories:

- les hôpitaux complémentaires entièrement sous l'administration et le contrôle de l'armée
- les hôpitaux auxiliaires où l'on trouve les bénévoles de la Croix Rouge et de fondations privées

LES DIFFERENTES CATEGORIES D' HOPITAUX COMPLEMENTAIRES

1. Les Hôpitaux Complémentaires et les Annexes d'Hôpitaux Militaires, auxquels il faut adjoindre les salles militaires, les hôpitaux et hospices civils, emploient du personnel militaire : la Section d'Infirmiers Militaire (SIM) affectée à chaque Région Militaire. A ces hôpitaux, il faut ajouter certains Hôpitaux d'évacuation (HDE et HOE).
2. Les Hôpitaux Auxiliaires qui sont aussi des Hôpitaux Militaires Temporaires, mais à la différence des " Complémentaires " servis par du personnel civil (laïque ou religieux). Parmi eux, certains sont issus d'initiatives de la Croix Rouge Française, d'autres de fondations publiques ou privées, associatives et sont appelés Hôpitaux Bénévoles. Puissante institution civile, la Croix Rouge Française comporte en France trois organisations à compétence hospitalière:
 - La SSBM (Société de Secours aux Blessés Militaires)
 - L'UFF (Union des Femmes Françaises)
 - L'ADF (Association des Dames de France)

La SSBM est de loin l'organisation la plus importante, la plus représentée dans chaque département, ses comités sont très actifs et apportent au service de Santé Militaire une aide des plus précieuses. L'armée garde le contrôle de tous les hôpitaux militaires.

Voici quelques sigles rencontrés:

- PRB - Point de rassemblement des blessés
- PS - Poste de Secours
- AMB - Ambulance
- HC - Hôpital de campagne
- HT - Hôpital territorial *
- HOE - Hôpital d'évacuation
- GRS - Gare régulatrice sanitaire
- TS - Train sanitaire
- GRB - Gare de répartition des blessés
- HS - Hôpital spécialisé
- DEC - Dépôt des éclopés et convalescent
- CR - Centre de réforme
- CD - Centre démobilisateur
- DU - Dépôt des unités
- DI - Dépôt des isolés
- HT = Hôpital militaire, Hôpital complémentaire, Hôpital Auxiliaire



Enterrement au poste de secours 341



Transport d'un soldat mort

Les points de rassemblement des blessés sont situés dans des replis de terrains, non loin des premières lignes ; les premiers soins donnés aux blessés. Les postes de secours se trouvent en arrière en réserve des régiments. Ce sont des endroits abrités, pourvus de points d'eau. Les blessés y sont sommairement pansés avant évacuation.

L'ambulance de campagne est aussi située à l'arrière des réserves de division ; située dans un endroit abrité, près d'un point d'eau, l'accès en est facile pour les automobiles ; c'est souvent une ferme près d'une route.

Le schéma ci-dessous montre comment cela fonctionnait sur le terrain.

